



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

*Association Nationale des Pôles territoriaux et
des Pays*



Photo lauréate concours : PETR Thur Doller / Richard SEMIK

Localisation : Vignoble du Rangen, Chapelle Saint-Urbain, à Thann (68) et sa collégiale dans la vallée de la Thur, au pied du Massif du Rossberg.

SOMMAIRE

L'ANPP 2021 en résumé

p.3

Une triple mission

Le résumé chiffré

La démarche Pays

Une activité ajustée à la crise sanitaire Covid19

L'ANPP, un réseau dynamique au service de ses adhérents et partenaires

p.7

Une équipe élue et technique engagée

Un réseau de partenaires impliqués

Une animation de réseau

Une présence numérique active

L'ANPP toujours mobilisée pour la dynamique projet

p.11

Un suivi des enjeux des Territoires de projet

Une activité de représentation

Des outils et contenus adaptés

L'ANPP 2021 illustrée

p.17

L'ANPP 2021 en résumé

1. Une triple mission

Mission de représentation : Interlocuteur privilégié des pouvoirs publics

L'ANPP facilite les échanges d'information avec les **Ministères** (*prioritairement le Ministère de la Transition écologique, le Ministère de la Cohésion des territoires, les Secrétariats d'Etat en charge de la ruralité, des Affaires européennes ou de l'Economie Sociale et Solidaire*), les **Agences et Institutions étatiques** (ANCT, DGCL, CEREMA, ADEME, CNFPT, Banque des Territoires, INRAE, DGITM, Banque de France...), les **Conseils régionaux et Conseils départementaux**. Elle œuvre pour la promotion des Territoires de projet et **défend leurs intérêts auprès des instances européennes, nationales, régionales et locales**, ainsi qu'auprès des **Assemblées** (*Assemblée Nationale, Sénat, CESE et Parlement Européen / Commission européenne*), mais aussi des **grands opérateurs nationaux privés** (*Le Groupe La Poste, EDF, ENEDIS, Agence France Locale, AG2R La Mondiale, MSA, AXA ou encore Orange ou la SNCF par exemple*).

Mission d'animation : Échanges d'expériences

L'Association anime son réseau d'acteurs à travers l'organisation de différentes manifestations : ses **Webinaires**, qui sont des temps d'échanges de bonnes pratiques et accueillent un nombre croissant de participants, (maintenant plus de 2.000 participants annuels). Mais aussi, des manifestations d'envergure nationale : les **Etats généraux des Pôles territoriaux et des Pays** et les **Rencontres techniques** alternativement chaque année. L'animation des différents groupes de travail (**les Clubs et les Commissions**) et la réalisation d'enquêtes auprès de ses adhérents concourent à une meilleure connaissance du réseau des Territoires de projet, notamment avec la publication annuelle du **Panorama des Pôles territoriaux et des Pays**.

Mission d'accompagnement : Soutien technique

L'Association organise régulièrement des réunions d'information à destination des Territoires. Elle produit des **notes d'actualité et d'information, des notes d'analyse et des notes de synthèse, de décryptage** des textes législatifs et réglementaires, des notes méthodologiques. L'ANPP se rend également chaque année dans chacune des régions à la rencontre des territoires. Elle **pilote également plusieurs réseaux d'élus et de techniciens**, tout en animant ses réseaux sociaux ([Facebook >>](#), [LinkedIn >>](#), [Twitter >>](#) et [l'Agora Territoires de projet >>](#)).

2. Le résumé chiffré

22 années d'implication auprès des Territoires ruraux

3 missions exercées (représentation, animation et accompagnement)

268 Territoires adhérents

940 EPCI (sur 1253)

19.500 communes (sur 34.954)

32 membres actifs au sein du Conseil d'administration

3,5 ETP techniciens permanents, 4 stagiaires accueillis

41 partenaires institutionnels légitimant
notre action au quotidien

22 auditions parlementaires et rencontres ministérielles

15 webinaires organisés, ayant réuni plus de 1.500 participants

24 rencontres en région

5 commissions actives (attractivité économique, transition écologique, services à la population, contractualisation et cadre de vie)

3 programmes portés :

Programme CEE **AcoTÉ**

Programme **Comm'PAC**

Programme **OPTER Télétravail**

Quelques chiffres :

400 participants mobilisés lors des EGPP de Dijon

3.200 abonnés sur les réseaux (cumulés)

3. La démarche Pays

Le Pays ou Pôle d'Equilibre Territorial et Rural, appelé plus communément Territoire de projet est un espace caractérisé par **une cohésion géographique, économique, culturelle** et/ou sociale. C'est un cadre de coopération entre intercommunalités. La pertinence du périmètre du Territoire est appréciée par rapport à la notion socio-économique de bassin d'emploi. Il a vocation à couvrir un **espace de solidarités réciproques entre espaces ruraux et urbains, en infra, ou de coopération et réciprocité**. De plus, ce territoire encourage les démarches de concertation et de coordination, invite à la transversalité et la contractualisation, affirme les principes de stratégie partagée à long terme (via leur [projet de territoire >>>](#)) et d'accompagnement des transitions.

Par rapport aux autres cadres de coopération locale, le Pays / Pôle territorial est porteur d'une valeur ajoutée liée à sa souplesse. Il privilégie les **enjeux du territoire de façon transversale** et à partir d'une stratégie prospective et partagée.

Le Territoire de projet est par définition un **espace de coordination et non de gestion**. Il a un rôle fédérateur, d'animation et de coopération entre les différents acteurs locaux (communes, Etablissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre, Parcs naturels régionaux, Conseils généraux, Conseils régionaux, acteurs socio-économiques...). Il favorise, dans une démarche ascendante, l'émergence de projets locaux répondant aux attentes des acteurs du territoire et aux enjeux de ce dernier.

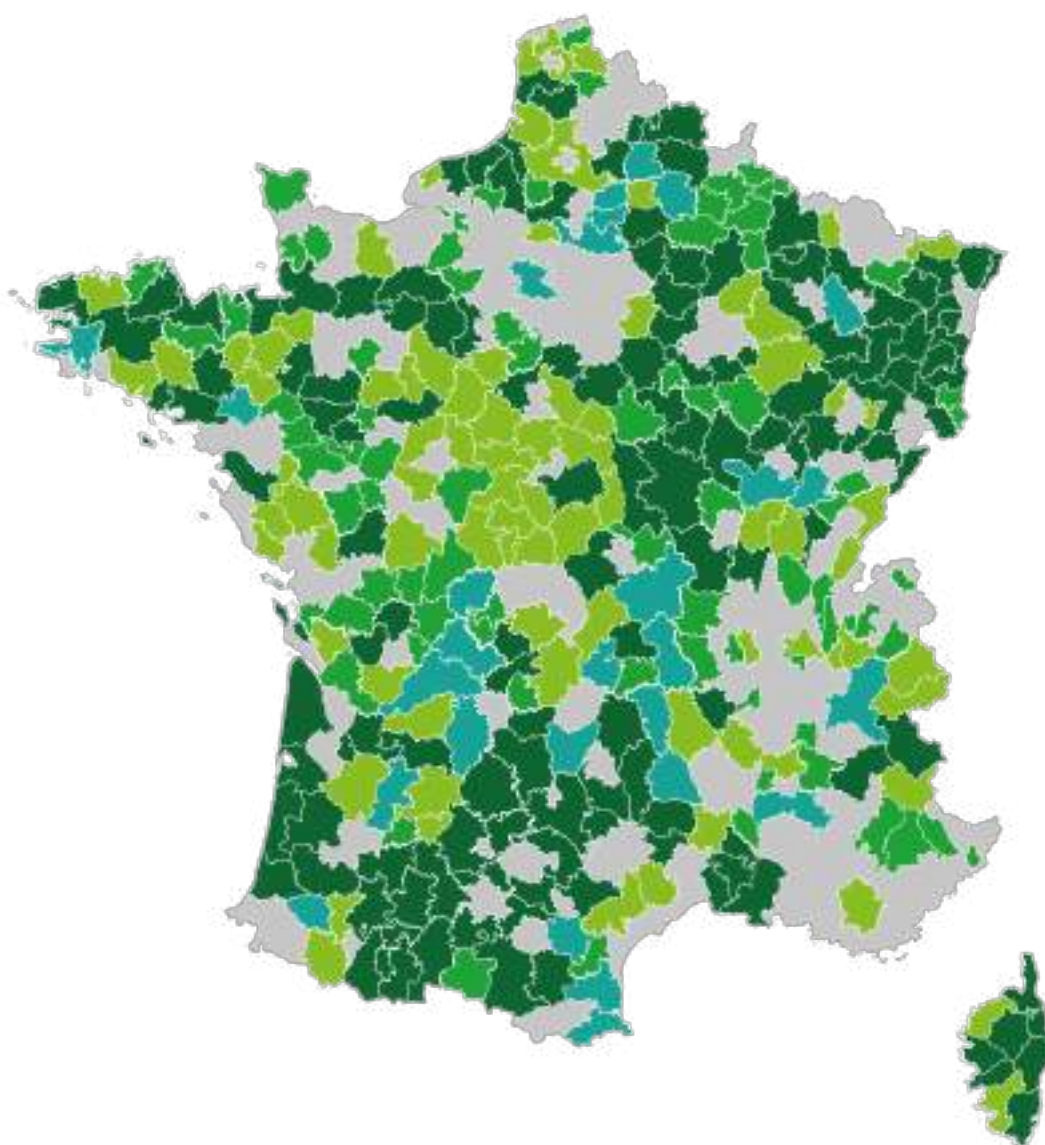
Ce Territoire s'appuie sur un **projet de territoire stratégique** et à long terme (environ 20 ans), **intégré**, visant à mettre en cohérence les politiques publiques locales, **et partagé** avec les acteurs et forces vives du territoire.

Il s'appuie notamment sur le **Conseil de développement**, spécificité du Pays, confirmé par la Loi MAPTAM et Engagement et proximité, qui regroupe les acteurs et forces vives du territoire. Il est sollicité pour les décisions stratégiques du territoire. La Conférence des Maires est également fondamentale.

Enfin, il porte généralement des missions autour de cinq thématiques :

- 1/ les services à la population, dont la santé, les TIC ou la mobilité
- 2/ la planification spatiale
- 3/ l'attractivité et l'animation économique, dont le tourisme, la silveréconomie, la GTEC
- 4/ la transition écologique, porteurs des dispositifs tels l'Agenda 21 ou les PCAET
- 5/ le portage des dispositifs contractuels dont européens ou CRTE

En 2021, 268 Territoires adhérents (dont 250 sont GAL) couvrent 60% du territoire, concernant 45% de la population française.



4. Une activité ajustée à la crise sanitaire Covid19

Notre activité et notre organisation 2021, dans la prolongation de 2020, ont été fortement marquées par la crise sanitaire sans précédent que nous connaissons. En 2021, l'ANPP a ajusté son fonctionnement et sa présence auprès de ses adhérents.

ORGANISATION INTERNE

Déjà, en 2020, l'ANPP s'était mise en télétravail dès le 13 Mars, équipe permanente et stagiaires. Elle n'aura pas retrouvé un rythme en présentiel constant de toute l'année. En 2021, la direction a mis en place des roulements en termes de présence au bureau. Le télétravail a été promu de 2 à 3 jours par agent (en respect de la Charte sanitaire GIE Joubert) ; la nouvelle règle est le distanciel pour les webinaires (auparavant appelés Journées rencontre, organisées au siège social de l'association).

Le recours à l'outil Zoom a été systématisé pour les 5 réunions statutaires annuelles du Conseil d'administration (outre celle de septembre, mixte distanciel présentiel - avec le strict respect des gestes bannières -), ainsi que de l'Assemblée générale.

Maintenant rodée à l'exercice, l'équipe élue et technique travaille de manière optimale et plus régulière encore de cette manière. Une réflexion est d'ailleurs engagée pour tendre vers des bureaux en "flex office" ou "sans bureau fixe" et/ou du partage de bureaux pour 2022.

ACTIVITE ASSOCIATIVE

L'ANPP a adapté l'ensemble de ses outils au distanciel pour une continuité de service auprès de ses adhérents. Durant les périodes de confinement, l'association a ouvert et rendu accessible à tous les Territoires de projet (adhérents ou non) ses activités et ses mailings.

Une recherche constante de priorisation des enjeux et actions de l'Association a été arbitrée au fil du contexte sanitaire, qu'elles soient juridiques ou politiques. La conversion des Journées rencontre en Webinaires en est un exemple, ayant d'ailleurs engendré une multiplication de la fréquence (passant de 4 par an à 16 en 2020 et à 15 en 2021) et de la fréquentation (passant de 200 à plus de 1.500).

Des webinaires ont donc été régulièrement organisés en fonction des aléas de l'actualité sanitaire pour tenir informés ses adhérents de l'évolution du droit applicable en cette période si particulière.

L'ANPP, un réseau dynamique au service de ses adhérents et partenaires

1. Une [équipe élue et technique engagée >>](#)

32 membres constituent le CA

7 membres constituent le Bureau

5 collèges

1 Présidence, **1** Présidence déléguée et **1**ère Vice-présidence

Les membres du Bureau



Josiane CORNELOUP,
Présidente



Nicolas SORET
Président délégué



Frédéric REISS
1^{er} Vice-Président



Christelle DUBOS
Vice-Présidente



Louis-Jean DE NICOLAY
Vice-Président



Serge MECHIN
Vice-Président en charge des finances



Béatrice LATOUCHE
Secrétaire

Le bureau est accompagné par 25 administrateurs impliqués

Un Président d'honneur : Raymond VALL, Président de l'ANPP entre 2013 et 2020
Dominique ADENOT, Président du Pays du Grand Clermont
Martine BOUTILLAT, Présidente du Pays d'Epernay Terres de Champagne
Maryse CARRERE, Sénatrice des Hautes-Pyrénées
Céline CHARRIAUD, Présidente du Pays Est Cantal
Didier CUJIVES, Président du Pays Tolosan
Sophie GIRAUD, Présidente du Conseil de développement du Pays Cœur d'Hérault
Guillaume GONTARD, Sénateur de l'Isère
Charles GUENE, Sénateur de la Haute-Marne
Yannick HAURY, Député de Loire-Atlantique
Gaëtan LAMBERT, Président du PETR Sud Manche Baie du Mont Saint Michel
Pierre LEROY, Président du Pays du Grand Briançonnais
Smara LUNGU, Déléguée aux affaires territoriales et parlementaires du Groupe La Poste
Sébastien MARTIN, Président du Pays Chalonnais, Président d'Intercommunalités de France
Jean-Luc MILLO, Président du PETR Ornano-Taravo-Valinco-Sartenais

Bernard PIEDVACHE, Président du Pays de Brocéliande
 Claire SARDA-VERGES, Directrice de l'Agence de Développement Rural Europe et Territoires (ADRET), structure porteuse d'Europe Direct Pyrénées
 Vincent THIEBAUT, Député du Bas-Rhin
 Catherine THIERCE, Présidente du Conseil de développement du PETR Pays de Bray
 Sylvain TRANOY, Président du Pays du Cambrésis
 Myriam MAHE-LORENT, Responsable du Service Information territoriale, Banque des Territoires
 Frédéric WALLET, Ingénieur de recherche, INRAE

L'équipe technique est constituée de : Diane PERRIER, Secrétaire de direction / Jean-Sébastien CAILLEUX, Chargé de mission / Lisa LABARRIERE, Chargée de mission / Michael RESTIER, Directeur.

Mais aussi : Pacôme BERTRAND (6 mois), Clara LE TERTRE (3 mois) et Caroline CAOUREN (2 mois).
 Nos stagiaires que nous avons eu le plaisir d'accueillir en 2021 : Mila HUG / Elie DE SAINT MARTIN / Malika GUERRAOU / Benjamin TENDRON.

2. Un [réseau de partenaires impliqués](#) >>

Partenaires institutionnels



Fédérations d'élus



Partenaires privés



Partenaires médias et partenaires locaux



3. Une animation de réseau

A – Les [Clubs et Commissions >>](#)

L'ANPP compte plusieurs "Clubs" et "Commissions" qui se réunissent plusieurs fois chaque année :

- Le **Club Direct** réunit un binôme régional (en anciennes régions) de Directrices et Directeurs de Pays / Pôles territoriaux (6 fois en 2021)
- Le **Club Présidence de Pays** réunit tous les trimestres les Présidences des Territoires de projet, en vue d'échanger sur la stratégie de l'association (2 fois en 2021)
- Le **Club Territoires et Parlementaires** qui réunit plus d'une centaine de Parlementaires intéressés par les questions du développement local (2 fois en 2021)
- Le **Club Europe** qui réunit les Territoires sur le sujet des fonds structurels et sectoriels européens (3 fois en 2021)
- Le **Club Mobilité** réunit et fédère un réseau d'acteurs autour de la question de l'écomobilité au sein des territoires ruraux (3 en 2021)
- Les **Commissions** qui forment 5 groupes de travail sur autant de thématiques : Animation économique / Transition écologique / Services à la population / Contractualisation / Cadre de vie (elle se sont chacune réunies 2 fois en 2021)

B – Réunions territoriales

Chaque année, l'ANPP intervient dans les territoires. Actualités, rencontres avec un partenaire, problématiques locales, ces temps d'échanges renforcent les liens entre acteurs locaux. En 2021, l'ANPP est intervenue à 24 reprises dans des formats différents. Ces interventions ont eu lieu avec tous les territoires des Régions Grand Est, Nouvelle Aquitaine, Pays de la Loire, Bretagne, Normandie, Centre-Val de Loire, Bourgogne-Franche-Comté, Auvergne-Rhône-Alpes, Hauts-de-France, mais aussi avec les territoires des Régions Corse et Occitanie.

C – [Webinaires >>](#)

Depuis la crise sanitaire, l'ANPP a eu recours aux outils numériques afin de proposer davantage de contenu et s'adressant à un plus large public. Autrefois appelés "journées rencontre", les webinaires 2021 couvrent un nombre croissant de sujets, aussi bien d'actualités que thématiques.

Webinaires thématiques :

- Coopérations et réciprocity territoriales
- Développement économique
- Fonds Européens : 1) Les fonds européens sectoriels 2) Plan de relance européen et national 3) Etats des lieux et perspective sur la prochaine programmation LEADER
- Mobilité et compétence AOM
- Orientation
- Vieillesse de la population
- Sécurité numérique

Webinaires dispositifs / actualités :

- Gouvernance en période de confinement
- Elaboration d'un contrat de territoire
- CRTE et Territoires de projet
- Volontariat territorial en administration
- Télétravail

D – Des réponses personnalisées




Sollicitée par ses adhérents, l'ANPP répond systématiquement à toutes les demandes qui lui sont adressées de manière personnalisée et dans les meilleurs délais.

4. Une présence numérique active

A – Le site internet

Le [site internet de l'ANPP >>](#) sert de référence à ses adhérents, leur permettant de suivre l'actualité, les événements, les publications et l'agenda de l'ANPP. En 2022, le site connaîtra une évolution pour faciliter son utilisation et la recherche d'informations, afin de répondre, toujours mieux, à leurs besoins.

B – Les réseaux sociaux

-  1.813 abonnés, lancement en 2020 de l'Agora Territoires de projet (140 membres)
-  512 abonnés
-  953 abonnés

C – Le Podcast [Inspire – Explore >>](#)

Le podcast, sur une idée originale du CNFPT, présente les projets lauréats de Trophée de l'innovation territoriale décernés chaque année par l'ANPP. Depuis mars 2021, chaque mois, un épisode est diffusé et l'ensemble a comptabilisé 1.653 écoutes.



D – La Lettre ["Territoires de projet" >>](#)

Lancée il y a quatre ans, ce support trimestriel "**La Lettre des Territoires de projet**", résume l'activité de l'ANPP et celle des Territoires. A travers des rubriques originales, elle valorise les développeurs territoriaux et l'action de ses partenaires.



E – Communiqués

L'ANPP est en contact permanent avec ses adhérents, à raison de plusieurs mails par semaine, au fil de l'actualité et du rythme des travaux gouvernementaux et parlementaires. Ainsi 437 mails ont été adressés à nos adhérents cette année (soit un chaque jour à 10h, puis un à 14h).

Développées en 2020, reconduites en 2021 : "Les brèves" sont diffusées une fois par mois. Elles visent à synthétiser les actualités importantes et renvoient vers les informations du site internet. Ces brèves sont complétées par la présentation mensuelle de l'agenda de l'association.



F – Les temps forts



Malgré le contexte sanitaire que l'on connaît, les [Etats Généraux des Pôles territoriaux et des Pays >>](#) (EGPP) se sont tenus les 2 et 3 décembre 2021 à Dijon sous le haut-patronage du Président de la République, Monsieur Emmanuel MACRON. L'événement a pu avoir lieu grâce au soutien du Conseil régional Bourgogne – Franche-Comté, du Conseil départemental de Côte d'Or, de Dijon Métropole, de l'ANCT, de la Banque des Territoires et du CNFPT.

Le projet de territoire, l'ingénierie, l'Europe et la contractualisation ont été autant de sujets phares abordés lors de cette édition. Les 400 participants sur les deux journées, soit 200 Territoires de projets, nous ont fait part de leur très large satisfaction (86% satisfaits ou très satisfaits).

G – Les rendez-vous statutaires

Une assemblée générale ordinaire a eu lieu en 2021: le 9 juin 2021.

Ensuite, 9 conseils d'administration ont rythmé la vie de l'ANPP: les 10 Février, 20 Février, 5 Mars, 7 Avril, 19 Mai, 9 Juin, 14 Septembre, 24 Novembre et 8 Décembre.

L'ANPP toujours mobilisée pour la dynamique projet

1. Un suivi des enjeux des Territoires de projet

A - Suivi des politiques contractuelles (Europe, nationales, régionales)

L'année 2021 a été rythmée par le suivi des diverses politiques contractuelles 2021-2027. L'ANPP avec son partenaire Europe Direct a contribué dans le cadre de l'INCOAP aux différentes phase de concertation [de l'Accord de Partenariat >>](#).

Concernant la contractualisation avec l'Etat, le nouveau support des relations contractuelles Etat/collectivités locales se nomme le CRTE, pour Contrat de Relance et de Transition Ecologique. Ce contrat unique est issu de la fusion des contrats de ruralité et des contrats de transition écologique. Une forte mobilisation des équipes a permis de faire reconnaître l'échelle Territoires de projet dans le portage, ce que démontre une [note faisant un état des lieux >>](#). 20% des CRTE sont portés par des Territoires de projet, ce qui correspond à 44% des EPCI concernés par un CRTE mutualisé.

	843 CRTE		1253 EPCI	
Porteur EPCI	668	80,1	660	52,7
Porteur Pays/PETR	169	20,3	547	43,7*
Porteur PM	3	0,4	23	1,8
Porteur PNR	3	0,4	23	1,8

Un suivi minutieux sera poursuivi en 2022 pour la mise en œuvre de ces contrats et l'évaluation du dispositif, eu égard à l'enquête que nous avons adressée aux adhérents en 2021 sur ces CRTE.

L'ANPP a également porté un programme avec son partenaire RED, intitulé Comm'PAC, pour la sensibilisation des jeunes agriculteurs aux enjeux de la PAC et du développement rural. Ce programme a donné lieu à un [Ebook >>](#).

B - Animation économique

L'ANPP accompagne ses adhérents en matière d'animation économique, appréhendée comme une thématique transversale, qui intègre l'animation du tissu économique local, le tourisme, la politique culturelle et patrimoniale, la GTEC:, l'innovation sociale ou encore la silver économie.

Les thèmes de la silveréconomie et de la culture ont fait l'objet de deux chapitres dans la publication [Territoires de projet en actions >>](#). Ces deux sujets démontrent que le Territoire de projet est l'échelle permettant d'animer une politique culturelle, mais aussi de veiller à l'intégration des enjeux liés aux personnes du troisième âge.

2021 a également été l'année de la relance des PTCE (Pôles Territoriaux de Coopération Economique), reconnus en 2009. Ils sont 79 actifs à ce jour, alors qu'une centaine de nouvelles organisations PTCE ont été initiées cette année. La moitié bénéficient d'un accompagnement des Territoires de projet.

Enfin, l'ANPP a accompagné ses adhérents dans leur démarche de développement économique et favorisé le partage d'expériences, notamment dans les actions mises en place lors des confinements successifs.

C – Mobilité

2021 reste marquée par la mise en application de la loi d'Orientation des Mobilités (LOM), promulguée fin décembre 2019. L'ANPP l'a suivie et en a régulièrement tenu informés ses adhérents, à travers des communiqués réguliers.

La loi LOM a couvert l'ensemble du territoire en AOM pour combler les "zones blanches" de mobilité. Le Pays/PETR, échelon fédérateur et catalyseur, peut se voir transférer la compétence mobilité par ses EPCI membres. Cette question a animé beaucoup de réflexions dont notamment une synthèse sur la prise de compétence mobilité ([plus d'informations >>](#)).

LE PROGRAMME AcoTÉ

2021 confirme la bonne lancée **du programme CEE AcoTÉ – Acteurs et collectivités engagés pour l'éco-mobilité** - que nous portons avec deux de nos partenaires : CertiNergy & Solutions et La Roue Verte.



Le programme entrant dans sa dernière année – sauf prolongation – il s'appuie sur ses deux années d'expérience pour proposer une offre de formation au covoiturage ainsi qu'un outil de co-construction avec les territoires, toujours plus étoffés. Les premiers territoires engagés dans le processus de co-construction de lignes donnent leurs premiers résultats, avec le Pays Vallée du Loir, qui affiche une ligne La Flèche – Le Mans très prometteuse. Cette ligne co-construite avec les forces vives du territoire offre une solution de mobilité avantageuse et plus respectueuse de l'environnement.

Le programme est basé sur 3 ans. Les Territoires toujours intéressés par le programme peuvent – s'ils le souhaitent – encore bénéficier d'un an de financement CEE. Cette enveloppe financière prend en charge les coûts d'organisation des réunions de sensibilisation, qui visent à sensibiliser, accompagner au changement un public d'élus et techniciens, mais aussi co-construire en réalisant un "diagnostic" du territoire sur la mobilité. Pourvoyeur de solutions dans un contexte restreint en termes de solutions de mobilité pour les territoires ruraux et péri-urbains, le programme AcoTÉ publiera en son terme un livre blanc.

Ce livre blanc formulera des recommandations quant aux missions qu'étaient celles du programme AcoTÉ. Aussi bien sur le volet stratégique qu'opérationnel, le livre blanc permettra un retour d'expérience opérationnel. Le programme aura pâti des différents confinements, des élections locales mais aussi du contexte de la loi LOM rebattant les cartes sur la question de la mobilité.

Retrouvez toutes les informations sur le site internet dédié :

<https://www.acote-covoiturage.fr/>

D - Services à la population et santé

L'ANPP opère une veille rigoureuse sur le sujet des services à la population, notamment sur la santé, les Espaces France services, ou encore le numérique et ses usages.

Le partenariat de l'ANPP avec le RFVAA a été mis en lumière durant les EGPP avec une intervention de Pierre-Olivier LEFEBVRE, éclairant les participants sur le changement de regard à opérer en la matière.

Egalement, les adhérents de l'ANPP sont régulièrement informés sur la mise en place de RGPD, d'autant plus cette année avec la mise en place du télétravail. L'ANPP a lancé le programme [OPTER Télétravail >>](#), qui a pour ambition de faire la synthèse exhaustive des enjeux autour de la généralisation du télétravail dans les territoires à dominante rurale.

E – Planification spatiale

L'ANPP continue de militer sur la question du portage du SCoT à l'échelle Pays, rappelant la pertinence de cette dernière comme échelle spatiale d'action, ainsi que d'un PLUi à l'échelle EPCI.

F - Gouvernance alimentaire

L'ANPP suit avec attention les sujets liés à l'alimentation, notamment sur les appels à projet qui pourraient intéresser les Territoires de projet. La question alimentaire est intégrée dans 75% des programmes d'actions des Territoires de projet.

L'ANPP siège également au sein de l'équipe de coordination et de suivi du RnPAT, qui est le [Réseau National des Projets Alimentaires Territoriaux >>](#), avec d'autres partenaires tels que la FNAU, l'UNCPIE, l'AdCF ou l'APCA.

G – Transition écologique et énergétique

L'ANPP s'est toujours mobilisée sur le sujet et porte un discours ambitieux en la matière. Concernant les CRTE, l'ANPP a apporté une contribution claire et ambitieuse sur les manquements de ce volet. La Présidente de l'association s'est d'ailleurs exprimée en ces termes : *"l'impact écologique est au second plan par rapport à l'aspect économique"* dans Localtis le 28 octobre 2020.

Le programme CEE AcoTÉ permet à l'ANPP d'accompagner et de sensibiliser les Territoires de projet à la mobilité durable et plus spécifiquement au covoiturage. Le covoiturage du quotidien étant une réponse concrète aux enjeux de transition écologique, il permet également de réduire considérablement les émissions de gaz à effet serre.

Dans sa publication les [Territoires de projet en actions >>](#), une analyse est consacrée aux PCAET qui peuvent être transférés aux Pays/PETR. Penser la transition écologique, c'est lier des secteurs aussi complémentaires que la mobilité, l'urbanisme, l'industrie, l'habitat ou encore les déchets.

H - Coopération interterritoriale (Europe, réciprocité)

Espaces de coopération par essence, les Territoires s'illustrent par leur capacité à développer des synergies au delà de leurs périmètres. Aussi bien à l'échelle locale avec des coopérations locales type contrats de réciprocité, qu'à l'échelle européenne avec des coopérations transnationales. L'ANPP, dans son Panorama des Pays 2021, a notamment indiqué que la moyenne d'intercommunalité par Pays est de 4.

2. Une activité de représentation

Comme le précise ses statuts, l'ANPP représente ses adhérents et plus largement les Territoires de projet auprès de ses partenaires avec lesquels elle entretient des échanges réguliers sur les sujets qui les concernent :

Ministères :

- Ministère de la Cohésion des Territoires et des relations avec les Collectivités territoriales
- Ministère de l'Intérieur
- Ministère de la Transition écologique
- Ministère de la Culture
- Ministère de l'Agriculture
- Ministère des Affaires étrangères et européennes
- Ministère des Transports
- Secrétariat d'Etat à la ruralité
- Secrétariat d'Etat au tourisme
- Secrétariat d'Etat à l'Innovation sociale
- Secrétariat d'Etat au Numérique

Assemblées :

- Assemblée nationale
- Sénat
- CESE
- Parlement européen

Elle participe également activement :

Agences de l'Etat :

- ANCT
- Banque des Territoires
- ADEME
- CEREMA
- INRAE
- CNFPT
- Banque de France
- INRAE

Comité CNS (éco circulaire)
Groupe W – Solutions financières innovantes
Groupe W - TRESSONS
Groupe W - RnPAT
COFIL Observatoire ADEME
Animation du programme ACOTÉ
Animation du programme Comm'PAC
Animation du programme OPTER Télétravail
Gp de W - ISO 37 101
Comité LEADER
Comité de pilotage CRTE
IdéalCo - Ruralités & Co
Suivi conventions diverses partenaires
Recherches de nouveaux partenaires privés
INCOPAP
Parlement rural
CEREMA (mobilité/AOM)
Communauté des territoires démonstrateurs de la transition écologique
PFVT
IdéalCo – Ruralités & Co

Ce rôle de représentation a pu être opéré à de nombreuses occasions en cette année 2021 durant des réunions à l'échelle nationale auprès de ces acteurs :

ANCT
France Stratégie
AdCF
Ministère de la Culture
Ocalia
France Ville Durable
UNCPIE
Ministère de la Cohésion des Territoires
Secrétaire d'Etat chargé de la Ruralité
CNFPT
RED
ENEDIS
EDF
Terra Nova
Banque des Territoires
CEREMA
AMORCE
RFVAA
Ministère de la Transition Ecologique
Make.org

Caisse des Dépôts
ADEME
RNET
Le Groupe La Poste
Agence France Locale
FNAU
FédéSCOT
CESE
AMF
Le Rameau
AdGCF
Cour des Comptes
Europe Direct
Ministère de l'Agriculture
PVD
Aides Territoires
Secrétaire d'Etat chargé des affaires européennes
Le Rameau
RnPAT

3. Des outils et contenus adaptés

A – Panorama des Pôles territoriaux et des Pays

Le Panorama des Pôles territoriaux et des Pays [a été publié > >](#) en octobre 2021. Ce document, qui donne à voir une photographie des Territoires de projet aussi bien en chiffre qu'en actions sur l'année, a fait l'objet d'un envoi à l'ensemble du réseau de l'ANPP.

B – Notes et analyses

L'ANPP accompagne ses adhérents en produisant des notes juridique, de décryptage et de synthèse. Ces productions visent à informer les adhérents et les aiguiller dans leurs missions.

Note décryptage : Gouvernance et passe sanitaire	Note décryptage : PdL 4D
Note décryptage : Projet de loi portant diverses dispositions d'adaptation au droit de l'Union européenne dans le domaine des transports, de l'environnement, de l'économie et des finances	Note décryptage : PdL Climat et résilience II
Note de synthèse : Rapport d'information pour une cybersécurité des entreprises	Note décryptage - Report renouvellement conseils
Note de synthèse : Rapport d'information sur la territorialisation du plan de relance	Note décryptage - Réforme CESE
Note de synthèse : Rapport d'information sur les orientations et la gouvernance de la politique de santé environnementale	Note juridique : Un PETR ou syndicat mixte peut-il réaliser des prestations de service pour le compte des communes ?
Note de synthèse : Rapport d'information pour un développement durable du commerce en ligne	Note juridique : Projet de territoire des PETR : à actualiser suite aux renouvellements électoraux
Note de synthèse : Rapport d'information sur la conditionnalité des aides publiques aux entreprises	Note juridique : Qui peut être élu au comité d'un syndicat mixte / PETR ?
Note décryptage : Projet de loi organique relatif à "la simplification des expérimentations mises en œuvre sur le fondement du quatrième alinéa de l'article 72 de la Constitution"	Note juridique : Comment faire quand un président de PETR démissionne en cours de mandat ?
Note décryptage : PdL 3D relatif à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale	Note juridique : Peut-on exiger le "passe sanitaire" pour les réunions des organes délibérants ?
Note de synthèse : Rapport Femmes et ruralités	Note juridique : Faut-il créer une CCSPL* dans les syndicats mixtes et PETR comprenant un EPCI de plus de 10.000 habitants
Note de synthèse : Accélérer le rebond économique des Territoires	Note juridique : Passe sanitaire
Note de synthèse : Rapport Terra Nova	Note décryptage - APdL Convention citoyenne pour le climat
Note de synthèse : Devenir des contractualisations	Note synthèse : Rapport sur la santé environnementale
Note décryptage - Ordonnance formation élus	Note Décryptage - PdL empreinte numérique
	Note synthèse - Rapport avenir des missions de SP de La Poste
	Note juridique - Adhésion nouvel EPCI

C – Contributions

Avenir de La Poste	Plaidoyer pour une politique audacieuse
Loi Climat et Résilience	Taxe de séjour
INCOPAP	Tribune cyber sécurité
Loi 4D au Sénat	Vadémécum
Nouvelles solutions financières	Plan action égalité F/H
Paysage	Accord de partenariat Gouvernement/ANPP
Note ingénierie	Diverses Questions écrites

D – Vade-mecum "Faire Territoire : OSONS avec et pour tous !"

[Ce vade-mecum >>](#), porté par l'ANPP, s'appuie sur les travaux menés par l'association depuis de nombreuses années et tend à préciser une notion qui est propre à ses adhérents : le projet de territoire.

Avec le soutien du Rameau, de l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires et la Banque des Territoires, préfacé par Laurent RIEUTORT, enseignant chercheur à l'Université de Clermont-Ferrand, ce document précise les ambitions attendues d'un projet de territoire stratégique, intégré et partagé.



E – Enquêtes

Chaque année, l'ANPP mène des enquêtes auprès des territoires, pour mieux connaître leurs actions et missions, afin de les représenter au mieux. Cette année, l'ANPP publie "[Les Territoires de Projet en Actions](#)" >>, qui capitalise les résultats de 9 enquêtes réalisées en 2019 et 2020.

Enquête annuelle
Cartographie
Contractualisations
- Les Territoires de projet & les contrats de l'ADEME
- Les Territoires de projet & le Contrat Départemental
- Les Territoires de projet & Contrats de ruralité
- Les Territoires de projet & le Contrat régional
- Les Territoires de projet & la Programmation Leader 2014-2020
CRTE
Tourisme durable
Projet de territoire
Silveréconomie
Alimentation
Prise de compétence mobilité



F – Boîte à outils

Dans le cadre des obligations relatives à l'élaboration d'un plan d'action pour l'égalité pour les collectivités territoriales de plus de 20.000 habitants, l'ANPP propose à ses adhérents ce kit pratique "[Formuler son Plan d'Action pour l'Égalité Professionnelle des Femmes et des Hommes](#)" >>.

G – Interpellation des candidats aux régionales

L'ANPP a interpellé au nom de tous ses adhérents les 93 candidats têtes de liste en métropole (hors Ile-de-France et Corse) aux élections régionales des 20 et 27 Juin 2021.

Ils ont été interrogés à propos des orientations qu'ils comptaient mener en matière :

- d'aménagement du territoire
- de concertation et de gouvernance territoriale
- de politique contractuelle

57 candidats nous ont transmis leurs réponses, que nous avons [retranscrites en l'état et compilées >>](#).



L'ANPP 2021 illustrée

Territoires de projet

La Lettre des Pôles territoriaux et des Pays



Le mot de la Mairie : Stéphane RISSANEN, Maire de Dijon
 Le mot de la Région : Marie-Gaëlle DUPAT, Présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté
 Le mot du Département : François SAUVAGEOL, Président du Conseil Départemental de la Côte-d'Or
 Le mot du CNPPT : Alice MANGREDE, Directrice de l'EPRI de Domblogne





**ASSOCIATION NATIONALE
DES PÔLES TERRITORIAUX ET DES PAYS**

22, rue Joubert – 75 009 PARIS
Tél. 01 40 41 84 13 • contact@anpp.fr • www.anpp.fr